

### **RENDEZ-VOUS DU 6 SEPTEMBRE 2011**

A l'heure où les dernières déclarations sur la Police Municipale sont très sombres (ça ne change guère...), les représentants du S.A.F.P.T ont rencontré Monsieur Bruno BESCHIZZA, accompagné de deux professionnels de la Sécurité, le 6 septembre dernier.

A l'ordre du jour les propositions de monsieur URVOAS (nous y reviendrons plus loin) et la réponse ministérielle au sujet du projet du S.A.F.P.T.

Sans entrer dans le détail de la discussion qui a été très animée et enrichissante, nous pouvons dire que certaines vérités ont été échangées sur notre profession et sur les positions prises par les uns et par les autres.

**Aujourd'hui, le S.A.F.P.T peut affirmer que son projet est toujours d'actualité et suscite un intérêt croissant.**

Pour preuve, il nous a été demandé d'envoyer par mail le dit projet ainsi que la synthèse l'accompagnant afin d'en effectuer une large diffusion dans les hautes instances et plus particulièrement dans celles se trouvant rattachées au Ministère de l'Intérieur.

Le S.A.F.P.T a également saisi cette occasion pour tirer (de nouveau) le signal d'alarme en ce qui concerne le détachement. En effet, aucun « garde fou » n'a été mis en place pour préserver la filière Sécurité.

Rien ni personne ne vérifie les compétences d'agents détachés dans les cadres d'emplois de la dite filière ! Pourtant, le port d'uniforme et le port d'armes (aléatoire) couplés aux responsabilités et aux compétences demandées devraient faire l'objet de toutes les attentions.

Partant de cette réflexion et en admettant que la règle du détachement s'applique à tous les fonctionnaires (quoique des exceptions soient déjà en place), le S.A.F.P.T a demandé que les rapports de stage émis par le CNFPT prennent toutes leurs valeurs et soient transmis au Procureur de la République et au Préfet.

**Ainsi, le double agrément et l'assermentation ne seraient attribués qu'à la fin de la FCO des agents détachés, à la lecture des dits rapports.**

Autre signal d'alarme lancé par le S.A.F.P.T, l'utilisation des A.S.V.P dans de nombreuses communes. Preuves à l'appui, le S.A.F.P.T a fait la démonstration que certaines collectivités utilisent ces agents comme de véritables Policiers Municipaux et ce, malgré les circulaires ministérielles rappelant les règles en la matière !

**Le projet du S.A.F.P.T permettrait de limiter fortement ces dérives avec la création d'un véritable Cadre d'emplois doublé d'un statut particulier pour les ASVP.**

Après plus de deux heures de discussion, les représentants du S.A.F.P.T ont pris congé de leurs hôtes en ne manquant pas de les remercier pour leur accueil chaleureux, leur écoute et pour l'importance donnée au travail effectué !

Pour finir, un petit retour sur le livre de monsieur URVOAS intitulé « 11 propositions chocs pour rétablir la sécurité».

Le monsieur Sécurité d'un certain parti politique n'a fait que reprendre les idées émises par ses pairs lors des universités d'été en 2006 au sujet de la Police Municipale.

En cherchant dans les archives de ce site, vous pourrez vérifier cette affirmation à travers l'article « L'hypothèse d'un « flash back » : la fin d'une superbe ironie ? ».

**Cinq ans après, force est de constater que cet article est toujours d'actualité !!!**

**Bruno CHAMPION**  
**Secrétaire Général Adjoint National**